



Interets abusif demander par la sarvi

Par **terence1984**, le **21/10/2015 à 13:03**

bonjour a tous lors d'une agression j'ai défendu ma mère et on m'a condamné à verser des dommages et intérêts la sarvi a payer ; ensuite il m'a envoyé un courrier à payer les sommes versées seulement à une adresse où je n'ai jamais habité quelque mois plus tard j'ai reçu chez moi un courrier avec 2500 d'intérêt en plus et aujourd'hui le double je tiens à préciser que j'ai remboursé l'amende sauf les intérêts que je juge inappropriés je suis honnête j'ai été condamné je paie mais les intérêts non que faire merci

Par **moisse**, le **22/10/2015 à 08:24**

Bonjour,

La situation est pour le moins enjolivée.

Si le SARVI est intervenu, c'est parce que vous n'avez pas donné suite aux demandes d'indemnisation des victimes.

Pas plus qu'aux premières demandes du SARVI.

Vous ne couperez pas du versement occasionné par ces retards, lesquels se traduisent par des formalités de recouvrement et des intérêts.

Et il ne s'agit pas d'une amende, dont le montant va au Trésor public et non aux victimes.

Par **terence1984**, le **22/10/2015 à 08:50**

bonjour je savais que je devais payer pas de problème mais la sarvi m'a envoyé à mon adresse le moyen de paiement à rembourser mais comme je l'ai expliqué le courrier a été

envoye a un adresse sur aix a l epoque ou ma mere y vivais j avais 1 ans comment expliquer ce la je les appeler pour lui signalez sont erreur elle ne veux rien savoir je lui dois les interets meme si elle c est trompé que faire ma dette est payer mais je suis arceller par cette dame que faire pour qu elle stop tout qu elle se rend compte de sa faute car dans le jugement il y avais bien mon adresse sur gardanne merci d une reponse

Par **terence1984**, le **22/10/2015** à **08:53**

ensuite la situation n es pas enjolivée je peux vous envoyer le compte rendu du jugement mais mere c est retrouvé a l hopital et moi un coup de couteau dans le bras j aurai pu mourrir et apres tout sa j ai tord